

**Collectif pour  
un audit citoyen  
de la dette publique  
Isère**



**CR intervention du collectif, à la commission des finances de la Métro du 22/02/2012**

**Pour le collectif :** M.Cl. Carrel (CADTM), B. Labouré (attac isère), Max Fouilloux (SUD Solidaires), G. Veyet (attac isère)

**Le Président : Bernard Bouhet (1<sup>er</sup> adjoint de Poisat)**

C'est la première fois que des personnes extérieures à la commission sont invitées pour un débat.

**Intervention de MC Carrel :**

Remerciements pour cette invitation et présentation de la démarche du collectif.

Présentation de la déclaration du collectif qui devait se faire à l'origine lors d'un conseil de la Métro du 27/01/2012.

**Questions du collectif :**

**\* Agence de notation :**

Pourquoi cette demande de notation cette année et pour combien de temps ?

Est-ce une initiative de la Métro ou bien une demande des organismes de prêt ?

Qu'en attendez-vous ?

**Ch. Ferrari (maire de Pont de Claix), vice-président de la Métro chargé des finances**

Etre endetté n'est pas une honte, on s'endette pour investir (bâtiments...).

Les documents concernant le budget de la Métro sont publics. La proportion des emprunts toxiques par rapport à l'endettement global **est inférieur à 10 %**.

*« Mais cela pose question et nécessite un regard fin pour la traiter au mieux ».*

La Métro va montrer une vigilance accrue sur les emprunts qui devront être contractés pour l'avenir.

*« Ces emprunts méritent correction et nécessitent un vrai contrôle démocratique. »*

La SMTC est notée depuis de très nombreuses années et personne ne s'en étonne.

Le contexte est compliqué, il devient de plus en plus difficile d'avoir recours au crédit et surtout d'avoir des liquidités.

Le souhait serait d'avoir une agence de financement publique. "annoncé par le gouvernement fin 2011, mais non mise en place pour l'heure". L'année 2012 sera une année complexe pour les investissements et on devrait noter un recul de 10 % de ceux-ci suite aux difficultés de financements.

Pour la Métro la question qui se pose : jusqu'où pourrions-nous avoir recours aux emprunts ? Il faut trouver des sources de financement complémentaires. La Métro s'est donc tournée vers d'autres mécanismes : les billets de trésorerie, pour obtenir un niveau d'emprunts correct. Or pour cela le recours aux agences de notation est **obligatoire**.

Comme ce sont des financements à terme, le recours à ces agences se fera sur le court terme.

La métro fait aussi un travail de recensement avec les autres communes pour profiter d'un « effet de masse ».

**Chamussy Matthieu (conseiller municipal ville de Grenoble)**

*« D'accord pour traquer l'illégitimité de la dette, son origine et sa structure. »*

Ne comprend pas pourquoi la Métro a contracté de tels emprunts.

(Petite passe d'armes entre Chamussy et Ferrari, on est pas venu là pour ça, mais on pouvait s'en douter)

**Mme Barbara Martin (direction des finances à la Métro)**

Le billet de trésorerie est un placement à court terme, il est souscrit auprès d'investisseurs privés. Les conditions sont plus avantageuses que les prêts conventionnels.

Le coût pour la notation est de 20 000 €.

**Intervention du collectif**

Présentation du modèle de délibération du collectif national et invitation à faire de même à la Métro et surtout, incitation à rejoindre l'association « **Acteurs publics contre les emprunts toxiques** ».

Cette délibération :

*Affirme publiquement que sa politique d'endettement est mise exclusivement au service de l'amélioration des conditions de vie de tous ses concitoyens et rejette toute forme d'endettement à caractère spéculatif ;*

*Décide de ne contracter que des prêts classiques à taux fixe ou à taux révisable, avec des marges et des conditions de sortie correctes ;*

*Demande solennellement aux autorités de l'Etat de mettre en demeure les banques de transformer les prêts « toxiques » en prêts classiques, sans surcoût, sans soulte, sans allongement de durée et sans clause léonine ou abusive, les banques devant supporter la totalité des surcoûts que leurs produits ont générés pour les emprunteurs ;*

*Demande à l'Etat de mettre en place un véritable service public de financement des collectivités locales ;*

### **Réponse élu Métro**

Approuve ce qui est dit dans ce texte et signale qu'une délibération (disponible sur le site ???) a été prise dans ce sens en début d'année 2012 : les emprunts toxiques sont à proscrire.

### **G. Kuntz (élu conseiller municipal Grenoble)**

Met l'accent sur le fait que le paiement d'intérêts (2 millions d'€) à l'échéance de janvier 2012, risque de se produire toutes les années jusqu'à la fin du prêt et que ce n'est pas tenable. Si Dexia ne veut pas reconsidérer les termes du contrat, la Métro doit décider un moratoire des versements, déclencher un audit et tenter une action en justice contre Dexia.

### **Réponse Bernard Bouhet (premier adjoint Poisat)**

Sous 6 mois il devrait y avoir un nouvel organisme de financement avec la CDC et la Banque postale, donc pas de panique les renégociations de prêts seront possibles à ce moment là.

### **Intervention du collectif :**

Rappel de ce qui avait été dit dans l'introduction sur la part de la dette qui sera déclarée illégitime.

### **Intervention élu Métro**

Ne reconnaît pas le terme illégitime .

Il ne peut être question que de dette illégale, comme par ex. un défaut de conseil et donc obligatoirement action en justice.

### **Ch. Ferrari**

Est d'accord avec la démarche du collectif, et tout doit être fait en matière de pédagogie autour de la problématique de la dette pour la populariser.

**Fin de l'entretien**, remerciements..... avec remise de 3 documents du collectif à la Commission :

- 4 pages argumentaires du collectif
- le modèle de délibération
- la déclaration du collectif faite en début de séance

le collectif revendique le terme de dette illégitime qui comprend la dette illégale mais aussi bien d'autres composantes (\*).

Les documents remis en réunion seront envoyés par mel à l'attaché du groupe PASC : L M Roux

### **Impressions générales du collectif sur cette réunion :**

Nous n'avons pu traiter que deux sujets sur les 5 que nous avons préparés en amont de la réunion, pourtant nous sommes restés une heure alors que 30 mn nous avaient été accordées.

### **Questions non posées :**

- La métro a-t-elle inscrit ou envisage-t-elle d'inscrire des provisions dans son budget au titre de ses prêts ?
- Pourquoi n'avez-vous pas adhéré à l'association « Acteurs publics contre les emprunts toxiques » ?
- Avez-vous tenté une renégociation de vos prêts toxiques en prêts classiques ?

**Pourquoi tous les sujets n'ont pas pu être abordés :**

Dans les réponses, avant d'en arriver à la question posée, les préambules des élus, sont très longs et « enrobés ».

Les « passe d'armes » entre les élus de droite et les élus de gauche (voir Chammussy/Ferrari plus haut), ont mangé une partie du temps qui nous était réservé.

Globalement, c'était une intervention où tout le monde était bien gentil, poli, tout doux, tous d'accord avec la démarche du collectif (voir conclusion de Ferrari), ça baigne, circulez, on vous a reçus donc le problème est réglé. (on peut espérer se tromper, mais...)

Peut-être avons-nous été « baladés » ? (le choix des interlocuteurs : on est reçu par la commission des finances et non en séance plénière ; la date : on est reçu en février alors que c'est en janvier que la Métro examine ces questions.)

Il faudra que l'on se procure la délibération votée en janvier car elle ne figure pas sur le site.

**Les points positifs :**

le collectif s'est fait connaître.

Notre intervention est peut-être un appui pour Gilles Kuntz dans sa bagarre autour des intérêts exorbitants, car il est le seul à avoir réagi lors de la réunion pour que la Métro engage une action concrète.

*(\*) : comme la dette insoutenable : violation des droits humains ou la dette usuraire : taux d'intérêts abusifs*